



Laplante
Brodeur
Lussier INC.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2020

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

1 - 3

ÉTATS FINANCIERS

Résultats

4

Évolution de l'actif net

5

Bilan

6

Flux de trésorerie

7

Notes complémentaires

8 - 10

Renseignements complémentaires

11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS tire des produits de dons et d'activités à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, et des actifs nets aux 1er avril 2018 et 31 mars 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilit  s de la direction et des responsables de la gouvernance    l'  gard des   tats financiers

La direction est responsable de la pr  paration et de la pr  sentation fid  le des   tats financiers conform  ment aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contr  le interne qu'elle consid  re comme n  cessaire pour permettre la pr  paration d'  tats financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la pr  paration des   tats financiers, c'est    la direction qu'il incombe d'  valuer la capacit   de l'entit      poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas   ch  ant, les questions relatives    la continuit   de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuit   d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entit   ou de cesser son activit   ou si aucune autre solution r  aliste ne s'offre    elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financi  re de l'entit  .

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'entit  ;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'entit      poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entit      cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Autre point

Le bilan au 31 mars 2019 ainsi que l'état des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 n'ont pas été audités.

Laplanche Brodeur Lussier inc

Martin Laplante CPA auditeur, CA

Par Martin Laplante, CPA auditeur, CA

Nantes, le 30 septembre 2020

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020
(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS (Annexe 1)	156 880	128 980
CHARGES		
Salaires et charges sociales	83 987	87 863
Loyer (note 5)	11 607	11 830
Fournitures de cuisine	4 215	466
Déplacements et représentation des employées	3 930	3 589
Assurances	3 521	3 263
Honoraires professionnels	3 060	3 805
Fonds de base	2 780	1 550
Rencontres et ateliers	1 647	2 109
Entretien et réparations	1 439	440
Fournitures de bureau et papeterie	913	664
Télécommunications	695	1 039
Association et cotisations	435	618
Opération septembre	411	402
Publicité	346	180
Déplacements et représentation des bénévoles et halte-garderie	346	567
Haut Saint-François en forme	142	590
Formation et perfectionnement	50	479
Règlement du litige	-	13 000
Taxes à la consommation non recouvrable	-	2 303
Frais liés au déménagement	-	1 662
Intérêts et frais bancaires	105	35
Amortissement des immobilisations corporelles	4 604	3 513
	124 233	139 967
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	32 647	(10 987)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020**

(Audité)

	Non affecté	Investi en	2020	2019
	\$	immobilisations	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	9 619	17 907	27 526	38 513
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	37 251	(4 604)	32 647	(10 987)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 584)	5 584	-	-
SOLDE À LA FIN	41 286	18 887	60 173	27 526

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

BILAN

AU 31 MARS 2020

(Audité)

	2020 \$	2019 \$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	70 750	38 267
Débiteurs	-	2 860
Sommes à recevoir de l'État	-	1 372
Stocks	-	976
Frais payés d'avance	-	283
	70 750	43 758
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	18 887	17 907
	89 637	61 665
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	5 819	5 900
Règlement du litige à payer	-	5 000
Somme à payer à l'État	406	-
Avances de Fiducie Haut St-François en forme	23 239	23 239
	29 464	34 139
ACTIF NET		
Non affecté	41 286	9 619
Investi en immobilisations	18 887	17 907
	60 173	27 526
	89 637	61 665

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


Administrateur


Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

 Laplace
Brodeur
Lussier INC.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020
 (Audité)

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	32 647	(10 987)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 604	3 513
	37 251	(7 474)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	816	24 070
	38 067	16 596
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 584)	(15 465)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	32 483	1 131
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	38 267	37 136
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	70 750	38 267

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme CUISINES COLLECTIVES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS est un organisme sans but lucratif régi selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt et est exempté d'impôts. Les objectifs de l'organisme sont de mettre en place des services d'entraide alimentaire contribuant à améliorer le bien-être des familles et des individus qui en ont besoin et de réaliser des activités d'information, d'éducation et de formation sur les divers aspects de l'alimentation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normal. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon les méthodes, la durée et le taux suivants:

	Méthodes	Durée / Taux
Équipement	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisé découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant d'activités sont constatés lorsque l'activité a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des activités, encaissée, mais non encore gagnée, est comptabilisé au bilan à titre de produits reportés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisées au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	\$			\$
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Équipement	37 809	28 972	8 837	4 764
Améliorations locatives	15 465	5 415	10 050	13 143
	53 274	34 387	18 887	17 907

4 - AVANCES DE FIDUCIE HAUT ST-FRANÇOIS EN FORME

L'organisme agit à titre de fiduciaire pour la fiducie Haut St-François en forme. Cette fiducie a pour but de promouvoir l'activité physique et la saine alimentation au sein de la région du Haut St-François.

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2020

(Audité)

5 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques au 31 mars 2020.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et frais courus et de l'avance de la Fiducie Haut St-François en forme.

6 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après la fin de l'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes des produits ou des charges au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'organisme a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

7 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs	2 860	(2 860)
Sommes à recevoir de l'État	1 372	(1 372)
Stocks	976	524
Frais payés d'avance	283	(50)
Créditeurs et frais courus	(81)	491
Règlement du litige à payer	(5 000)	5 000
Somme à payer à l'État	406	(902)
Avances de Fiducie Haut St-François en forme	-	23 239
	816	24 070

CUISINES COLLECTIVES DU HAUT ST-FRANÇOIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

(Audité)

	2020	2019
	\$	\$
Annexe 1 - PRODUITS		
Subvention - PSOC	115 387	100 493
Dons - Centraide	13 416	13 153
Dons - Fondation pour enfants le Choix du Président	10 000	-
Dons - Fondation Desjardins	10 000	-
Dons	3 121	3 652
Dons - MRC	2 014	-
Dons - Caisse Desjardins du Haut St-François	1 000	-
Dons- Finance Québec	178	-
Activités d'autofinancement	1 082	1 314
Ateliers du BC	272	4 653
Opération septembre	410	403
Haut St-François en forme	-	5 312
	156 880	128 980